



**RÉUNION EXTRAORDINAIRE PUBLIQUE
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE SHIPPAGAN
AU CENTRE DES CONGRÈS DE LA PÉNINSULE ACADIENNE**

DATE : Le 20 décembre 2018

HEURE : 19h

PRÉSENTS : Anita Savoie-Robichaud (maire), Kassim Doumbia (maire suppléant), Rémi Hébert (conseiller), Marie-Lou Noël (conseillère), Patrice-Éloi Mallet (conseiller), Percy Mallet (conseiller), Brigitte Mazerolle Arseneau (directrice générale) et Elise Roussel (greffière)

1. Ouverture de la réunion

La séance est ouverte à 19h10.

2. Personne attendue

La personne attendue est l'auditeure de la municipalité qui est venue présenter le rapport financier audité 2017.

3. Divulgarion de conflit d'intérêts

Aucun conflit d'intérêts n'est mentionné.

4. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par le conseiller Patrice-Éloi Mallet appuyé de la conseillère Marie-Lou Noël que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. Point à l'ordre du jour :

a) Présentation du rapport financier audité 2017

L'auditeure de la municipalité, M^{me} Mélanie Paulin, présente le rapport financier audité 2017.

b) Résolution : Adoption du rapport financier audité 2017

À la suite de la présentation de la représentante de la firme Paulin Gagnon comptables Professionnels Agréés, le conseil municipal ayant pris connaissance du rapport financier audité 2017, il est proposé par le conseiller Kassim Doumbia appuyé de la conseillère Marie-Lou Noël que l'on adopte le rapport financier audité 2017 tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

c) Résolution : Participation de la municipalité au programme de cohortes en gestion des actifs

Considérant que la municipalité veut soutenir ses infrastructures à long terme, et qu'un programme de gestion des actifs municipaux a été mis en place par la Fédération canadienne des municipalités en partenariat avec l'Association francophone des municipalités du Nouveau-Brunswick pour offrir de la formation aux municipalités dans l'établissement d'une bonne gestion des actifs municipaux, il est proposé par le conseiller Percy Mallet appuyé du conseiller Patrice-Éloi Mallet que la Ville de Shippagan autorise la directrice générale Brigitte Mazerolle Arseneau, l'ingénieur, Valmond Doiron, et le technicien du réseau eau et égout, Henri Robichaud, à participer à ce programme. Il est aussi résolu que la municipalité s'engage à fournir les moyens et les ressources nécessaires à la réalisation du programme et qu'elle couvre les frais de participation de 3 000 \$ (taxe en sus).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. Levée de l'assemblée

La séance est levée à 19h45.

5. Parole au public

La maire donne la parole au public.

La séance se termine à 20h15